

Ornex

► infos

p.7

Dossier

OBJECTIF SOLIDARITÉ

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| 2. ÉDITO | 12. VIE CITOYENNE |
| 3. AU FIL DES CONSEILS | 13. VIE COMMUNALE |
| 4. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX | 14. INTERCOMMUNALITÉ |
| 6. LE POINT SUR LES TRAVAUX | 15. INFOS PRATIQUES ET ÉTAT CIVIL |
| 11. POINTS DE VUE | 16. À VOS AGENDAS! |



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

En dépit d'un contexte budgétaire délicat, marqué par le désengagement continu de l'État, notre collectivité poursuivra la réalisation des investissements indispensables à l'amélioration de notre quotidien.

Priorité de la mandature, notre jeunesse bénéficiera en premier lieu de l'agrandissement et de la rénovation du restaurant scolaire de l'école des Bois.

Les travaux de requalification du centre historique, commencés avec la sécurisation de la traversée de la RD 1005, se poursuivront quant à eux avec le réaménagement du quartier de l'église et la mise en valeur de notre patrimoine.

Rendue obligatoire par la loi du 11 février 2005, la mise aux normes des établissements recevant du public se poursuivra avec la mise en accessibilité des édifices patrimoniaux (église, cure) et des bâtiments de la mairie. Le préfabriqué attenant sera démoli, il cèdera

la place à un nouvel espace associatif de plain-pied, et les locaux du Centre de première intervention sera complètement réaménagé pour nos pompiers.

Toujours présents quand il s'agit d'apporter les premiers secours, les pompiers volontaires d'Ornex doivent, pour pérenniser l'existence de leur CPI, trouver de nouveaux volontaires. Ici, comme dans notre vie quotidienne, il s'agit d'assurer, dans les situations d'urgence, cet indispensable lien social aujourd'hui menacé par nos modes de vie.

Gageons que la restructuration de notre service social, l'aide accrue apportée aux plus démunis, le soutien constant aux associations, nous permettront de conserver la qualité de vie qui est aujourd'hui celle des Ornésiens.

Restant à vos côtés, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

LE MAIRE JEAN-FRANÇOIS OBEZ

Dear Ornesiens,

In spite of a delicate budgetary context, marked by the continuous disengagement of the State, our commune will pursue the realization of the investments essential to the improvement of our daily life.

Priority of the mandate, our youth will benefit in the first instance from the expansion and renovation of the school restaurant in the l'École des Bois. The requalification of the historic village centre began with improving security of the village with the crossing of the RD 1005, and will continue with the redevelopment of the church quarter and the enhancement of our heritage. Made obligatory by the law of 11 February 2005, work to achieve the national standard for public buildings which receive the public will continue with improving accessibility to the church and to the Mairie. The adjoining prefabricated building will be demolished. It will give way to a new communal space on one level, and the premises of the First Response Centre (FRC) will be completely refitted for our firefighters.

Always present when it comes to providing first aid, Ornex's firefighters must find new volunteers, to help sustain the existence of the FRC. Here, it is a question of ensuring that, in emergency situations, this essential service and community bond continues, as it is threatened by our way of life. The restructuring of our social service, the increased help given to the poorest and the constant support given to local associations will allow us to preserve the quality of life that today benefits Ornésiens.

Remaining at your side, the municipal team and I wish you all the best for 2018.

traduction : Mark Toomey

Queridos Ornésinos,

a pesar de un contexto presupuestario delicado, caracterizado por la retirada continua del Estado, nuestra colectividad seguirá realizando las inversiones indispensables a la mejora de nuestro diario. Los niños, prioridad de nuestro mandato, se beneficiarán de la ampliación y la renovación del restaurante escolar de "l'École des Bois". Los trabajos de recalificación del centro histórico, comenzados con la protección de la travesía de la RD 1005, se continuarán por su parte con la organización del barrio de la iglesia y la valorización de nuestro patrimonio.

Siendo obligatoria por la ley del 11 de febrero de 2005, para todos los establecimientos públicos, se realizara la accesibilidad de los edificios patrimoniales (iglesia, sacristía) y edificios del ayuntamiento. El prefabricado contiguo a la alcaldía se demolerá, cederá el lugar a un nuevo espacio asociativo a nivel del suelo, y los locales del Centro de Primera Intervención se renovarán completamente para nuestros bomberos. Siempre presentes cuando se trata de dar los primeros auxilios, los bomberos voluntarios de Ornex necesitan nuevos voluntarios. Se trata de garantizar en las situaciones de urgencia este indispensable vínculo social hoy amenazado por nuestro modo de vida. La reestructuración de nuestro servicio social, la ayuda a los más necesitados, el apoyo constante a las asociaciones, nos permitirán conservar la calidad de vida que tenemos hoy. Permaneciendo a su lado, el consejo municipal se une a mi para desearles un feliz y prospero 2018.

► Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le 18 décembre dernier, en présence de Vincent Scattolin, vice-président de la Communauté de communes en charge de l'aménagement du territoire et de Michèle Chenu, vice-présidente en charge du logement, assistés de Pierre-Alain Thiébaud, urbaniste, avait lieu la présentation du projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) du Pays de Gex. Fruit d'une collaboration exemplaire entre la commission aménagement de la commune, présidée par Olivier Guichard, premier adjoint, et les services de la CCPG, le PADD s'assigne trois objectifs prioritaires, à savoir la maîtrise de l'urbanisation du territoire, la promotion des spécificités gessiennes au sein de la métropole genevoise et la préservation de notre cadre de vie. Identifiée comme « ville verte » au sein de la conurbation Ferney-Prévessin-Ornex, Ornex conservera, suivant le rappel effectué par Jean-François Obez, maire de la commune et vice-président de la CCPG en charge des transports, une morphologie urbaine spécifique, en circonscrivant la densification aux abords des arrêts de Bus à haut niveau de service. Le secteur de Maconnex et de Villard-Tacon conservera un caractère rural. Au cœur du projet de PADD, la protection accrue des secteurs anciens ou du patrimoine bâti d'intérêt (comme le château

d'Ornex), la reconnaissance de corridors écologiques pérennes, la facilitation de l'accès au logement social, la dynamisation des secteurs économiques, la lutte contre les effets indésirables de la loi ALUR – Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014 - (densité, prospects..) bénéficieront d'une attention particulière. L'ensemble de ces éléments sera traduit dans le PLUiH, document sur lequel les élus et les services vont s'attacher à travailler durant toute cette année 2018.



Enquête publique relative à la modification n°6 du plan local d'urbanisme

Une enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme d'Ornex est ouverte depuis le 3 janvier 2018 et ce jusqu'au 5 février 2018. Elle concerne le secteur de l'actuelle gendarmerie. Le dossier d'enquête publique peut être consulté au siège de la Communauté de communes du Pays de Gex : 135, rue de Genève – 01170 Gex ainsi qu'à la mairie d'Ornex aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier est également consultable en ligne : www.ccpq.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, vous pouvez transmettre vos observations à l'adresse suivante : modification6ornex@cc-pays-de-gex.fr. La commissaire enquêtrice assurera une permanence à la mairie d'Ornex, le jeudi 25 janvier 2018 de 14h00 à 17h00 et à la CCPG le lundi 5 février 2018 14h00 à 17h00.

► **Bienvenue aux nouveaux habitants d'Ornex**

Le jeudi 5 octobre 2017, la municipalité d'Ornex accueillait les nouveaux Ornésiens. En présence du maire et de plusieurs associations spécialement venues présenter leurs activités, les nouveaux habitants de la commune ont pu prendre connaissance des projets municipaux et se familiariser avec les acteurs associatifs.



► **Fête de l'automne: activités récréatives en famille**

Les yeux des enfants ont brillé à la découverte des nombreuses animations proposées le samedi 14 octobre à Ornex. Atelier cirque et maquillage, construction de cabanes en bois, château gonflable et jeux organisés par les animateurs déguisés. Les familles ont également apprécié la décoration automnale de la salle, sublignée par les dessins des enfants de l'école des Bois sur le thème « les légumes en folie ». L'Amicale du personnel communal proposait des crêpes pour les gourmands et le Sou de l'école des Bois, l'incontournable soupe de potiron.



► **Cérémonie du 11 novembre**

Le samedi 11 novembre 2017, l'Amicale des anciens combattants, les maires et les conseillers municipaux des trois communes du SIVOM de l'Est gessien, accompagnés d'une foule nombreuse, ont rendu hommage aux anciens combattants morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale.

La Société de musique de Ferney-Voltaire accompagnait la cérémonie en interprétant *la Sonnerie aux morts*, *la Marseillaise* et pour conclure, *la Marche américaine*. **À l'issue de cet hommage solennel, le maire a salué le doyen de la commune, Monsieur Georges Boulogne, ancien combattant.**

► Salon du livre

Le samedi 18 novembre 2017, la troisième édition du Salon du livre ornésien «As-tu lu ?» a connu un vif succès dès l'ouverture à 10h.

Durant toute la journée, petits et grands lecteurs sont partis à la rencontre d'Hercule carotte, lapin détective et de son ami renard Eusèbe Télégraf. Les créateurs de ces personnages, Pascal Brissy et Guillaume Trannoy, ont fait de nombreuses dédicaces pour les enfants qui ont pu également voir les deux mascottes déambuler dans le salon. Les douze auteurs présents, l'équipe d'animation ainsi que les librairies partenaires (Les Arts Frontières et l'Archipel des Mots) ont créé une ambiance conviviale et accueilli avec joie les nombreux participants.



La veille, les enfants des écoles d'Ornex avaient pu découvrir avec émerveillement le travail de l'auteur Pascal Brissy et des illustrateurs Guillaume Trannoy, Grégoire Vallancien et Pierre Fouillet.



► Repas des aînés

Une centaine de participants a répondu présent lors du repas organisé par la commune salle René Lavergne le dimanche 3 décembre 2017.

Une décoration soignée sur le thème montagnard et des mets délicats ont séduit les participants. Avant de déguster la charlotte au chocolat ou aux framboises, un quizz musical endiablé a permis à tous de voyager des années 50 à nos jours ; certains d'entre eux se sont ensuite lancés sur la piste de danse, accompagnés par le duo Bel Épok. Des colis de Noël ont par ailleurs été distribués à ceux qui ne pouvaient pas être présents pour ce rendez-vous annuel toujours très attendu.

► Vœux du maire

Entouré des conseillers municipaux, Jean-François Obez, maire de la commune, a présenté ses vœux à la population le 10 janvier dernier.

Devant une salle comble où l'on distinguait notamment la présence de Christophe Bouvier, président de la Communauté de Communes du Pays de Gex, le premier édile de la commune, a renouvelé la volonté de la municipalité, malgré un contexte financier rendu difficile par le désengagement de l'État, de poursuivre les investissements en 2018. Après avoir dressé le bilan des travaux menés en 2017, il détaillait les principaux in-

vestissements à venir comme l'extension du restaurant scolaire à l'école des bois, l'achèvement des travaux de sécurisation de la rue de Brétigny, la requalification du centre-bourg ou encore la mise aux normes pour l'accessibilité des locaux actuels de la mairie.



► Une classe informatique mobile à l'école des Bois

Les travaux de rafraîchissement de l'école des Bois ont pris fin en décembre; **les enfants bénéficient depuis d'une bibliothèque remise en beauté et d'une classe informatique mobile.** Celle-ci met à disposition des élèves une connexion Internet sans fil, ni branchements électriques, pour une utilisation

plus pratique des ordinateurs et la possibilité de les déplacer très facilement.

Les éclairages des couloirs de l'école ont également été remplacés par une technologie LED et les derniers travaux de mise aux normes ont été réalisés, rendant la totalité du bâtiment en conformité avec la loi relative à l'accessibilité des bâtiments publics.

► Sécurisation de la route de Brétigny

Des travaux d'éclairage public sur la route de Brétigny (entre l'îlot de rétrécissement d'entrée d'agglomération route de Brétigny et la rue de Vésegnin) sont prévus et débiteront en février. Ils permettront de pérenniser l'éclairage provisoire déjà installé en 2016 suite à l'aménagement d'une écluse à l'entrée de la route de Brétigny. Ces aménagements renforceront la visibilité pour les automobilistes pour un montant total de 7 890 € TTC.



► Pré Rugue: les travaux de terrassement ont débuté

La commune d'Ornex, en collaboration avec la CCPG et les associations environnementales locales, la Frapna et le Verger Tiocan, continue à développer le projet environnemental « Pré Rugue ». **C'est ainsi que 5 hectares, situés le long du chemin des Blondinettes (face au Motel**

d'Ornex), seront consacrés à la préservation des espèces animales et variétés végétales locales. D'un montant estimé de 75 000 € TTC, le coût de l'opération est assumé à hauteur de 60 % par les fonds FEDER de la Région Auvergne Rhône-Alpes et 20 % par le Département de l'Ain.

Objectif solidarité

Renforcer l'aide au bénéfice des personnes qui en ont vraiment besoin, permettre un meilleur accompagnement des personnes fragilisées, veiller au lien intergénérationnel, tels sont les objectifs de la municipalité en faveur d'une plus grande solidarité.

Le CCAS et le service social à l'écoute des personnes les plus fragiles

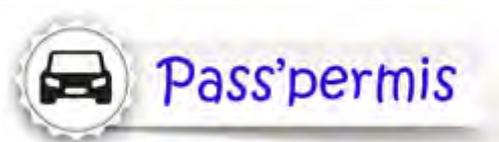
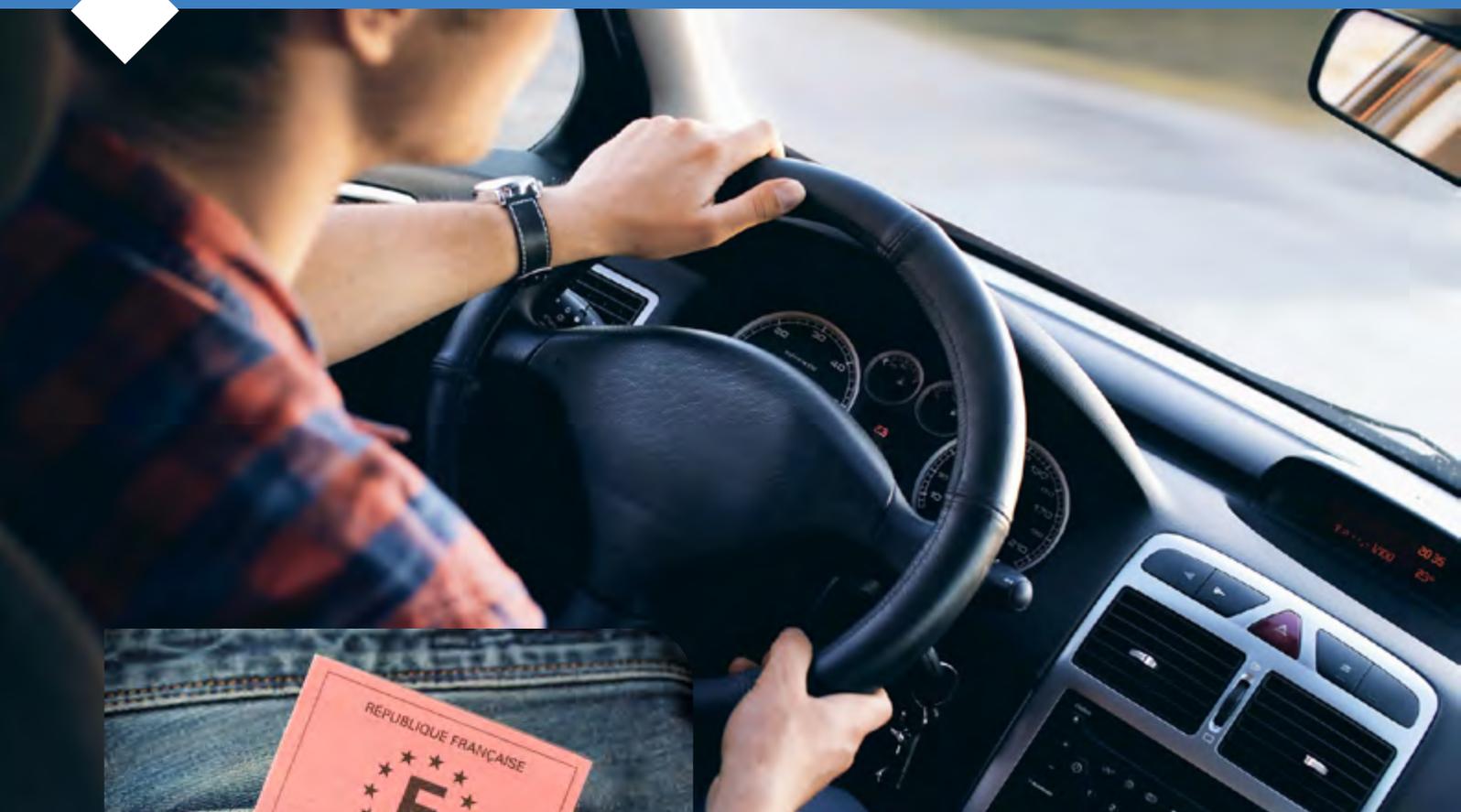
Structure historique de l'action sociale municipale, le Centre communal d'action sociale (CCAS), principalement financé par une subvention communale, est présidé par le maire, accompagné de quatre conseillers municipaux (M^{mes} Cathy Biolay, Joëlle Dazin, Véronique Kryk, Marie-Claude Roch) et de quatre personnalités qualifiées issues des institutions ou associations locales œuvrant dans le domaine social (M^{mes} Céline Boulas, Marie-Laure Cinquin, Maud Leibundgut et M. Michel Faivre).

Son conseil d'administration se réunit une fois par trimestre pour étudier les demandes d'aides et participer, en fonction des situations, aux frais de première nécessité pour les individus et les familles d'Ornex en grande difficulté. En cas d'urgence absolue, des bons alimentaires sont délivrés à la mairie, ainsi que des colis alimentaires fournis par la Croix-Rouge.

Les demandes d'aides doivent être accompagnées d'un dossier complet sur l'état financier du foyer. Récemment créé, le service social animé par Laëtizia Douilliez assure une permanence (voir page 10) destinée notamment à la constitution des dossiers. Ceux-ci doivent souvent être complétés par une assistante sociale qui soumettra ensuite la demande au conseil d'administration du CCAS.

Principalement financé par une subvention communale, le CCAS l'est aussi par des dons qui lui sont versés. Chaque citoyen d'Ornex a la possibilité d'effectuer un don au CCAS (renseignements à la mairie).





Un nouveau dispositif pour les jeunes : le Pass'permis

Souvent requis pour l'octroi d'un emploi, le permis de conduire n'est pas à la portée de toutes les bourses. Pour permettre aux jeunes Ornésiens en difficulté financière de passer leur permis de conduire, un Pass'permis vient d'être instauré.

Actions citoyennes et Pass'permis

Vous habitez Ornex et avez entre 18 et 30 ans, et vous envisagez de passer le permis de conduire, mais n'avez pas suffisamment d'argent, le Pass'permis vous concerne. En fonction de votre situation, votre permis de conduire (voiture) est susceptible d'être financé jusqu'à 1 000 € (somme maximale). En contrepartie, vous devrez participer à des actions citoyennes auprès des services municipaux ou d'associations locales (entre 10 et 20 heures selon le montant de l'aide) pour prétendre au dispositif. Un règlement précis détaillant les conditions d'accès et d'attribution est disponible à la mairie ou sur le site www.ornex.fr.

Le Pass'permis par étapes

- 1 Vous remplissez le dossier d'inscription Pass'permis à la mairie
- 2 Le CCAS étudie votre dossier
- 3 Si le dossier est présélectionné, un entretien de motivation se déroule à la mairie pour une validation définitive
- 4 Vous vous inscrivez à l'auto-école de votre choix
- 5 Vous participez à des actions citoyennes
- 6 Le CCAS verse en deux fois à l'auto-école de votre choix la somme attribuée (un premier versement à l'obtention du code, et le second à l'obtention du permis de conduire).



Ornex, au service de ses aînés

La commune développe ses services pour les aînés et pérennise certaines actions déjà en place, comme les deux ateliers hebdomadaires multimédias et activités manuelles qui se tiennent, depuis 2015, dans la salle communale avenue de Vessy. Ainsi, les participants apprivoisent les nouvelles technologies et partagent un moment de convivialité.

D'autres propositions de services ont récemment vu le jour :

- Sur les temps scolaires, périscolaires ou de loisirs, les aînés peuvent devenir bénévoles pour partager avec les enfants leurs compétences et leur bienveillance au travers de jeux, d'une aide aux devoirs, de loisirs créatifs...
- Les seniors peuvent occasionnellement déjeuner avec les enfants à la cantine pour un midi partagé dans la convivialité et la bonne humeur.
- La commune met à disposition une solution d'accompagnement des bénéficiaires :
 - ▶ *Rendez-vous médicaux occasionnels tous les jeudis de 9h00 à 12h00*
 - ▶ *Les courses de la vie quotidienne à Ferney ou Ségny les premiers mardis du mois de 9h30 à 11h30*
 - ▶ *Pour les évènements hors commune, les sorties sont définies au préalable par le service social.*

Plusieurs participations à des spectacles, des sorties culturelles ou gastronomiques sont également au programme en 2018 pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Le CCAS a récemment adhéré à la charte Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés). Le but est de constituer des équipes citoyennes dans chaque quartier d'Ornex pour accentuer la prévention et la sensibilisation pour la lutte contre l'isolement de nos seniors. Pour toutes les informations, notamment les modalités d'adhésion à ce dispositif, une réunion publique aura lieu le 6 mars 2018 à 19h, en mairie, dans la salle du Conseil municipal.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Laëtitia : social@ornex.fr / 07 70 00 26 04.

Monalisa
 MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS



L'accueil et l'écoute de la population

Le nouveau service social communal, créé en septembre 2017, renforce ses actions pour accompagner au mieux les habitants dans leur vie quotidienne. Dans cet objectif, des permanences sont organisées depuis janvier 2018 pour accueillir toutes les personnes qui ont besoin d'être aidées (démarches administratives, difficultés financières, isolement...). Laëtitia Douilliez est présente pour les conseiller, les accompagner et les orienter si besoin vers un organisme social spécifique.

Elle travaille en collaboration avec les travailleurs sociaux et notamment le point d'accueil solidarité situé à la Maison Saint-Pierre de Ferney-Voltaire.

- **Permanence mairie** : 45, rue de Béjoud
Les lundis de 14h à 16h
- **Permanence salle communale**
5, le Bois d'Ornex - 789, avenue de Vessy
Le dernier jeudi du mois, de 14h à 16h

Les demandes de logement

Depuis 2016, la demande de logement social est simplifiée. Les demandeurs peuvent déposer un dossier unique dans les bureaux enregistreurs (liste sur www.ornex.fr) ou s'enregistrer directement en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr. En qualité de bureau enregistreur, la mairie d'Ornex réceptionne les dossiers des usagers souhaitant effectuer une demande de logement.

Le renouvellement n'est pas automatique, les demandeurs doivent mettre à jour leur dossier tous les ans à la date anniversaire du dépôt officiel de la demande. Une commission d'attribution (la CAL) est organisée par les bailleurs sociaux lorsque des logements se libèrent.

Les services à la population couvrent un large éventail d'actions essentielles pour améliorer la vie de tous les administrés de la commune. Ils doivent évoluer pour s'adapter aux besoins des Ornésiens. Pour tendre vers cet objectif, la municipalité continue à porter de nouveaux projets et enrichir les actions mises en place.

► La nouvelle gendarmerie se fera

Contrarié depuis plus de quinze années au gré d'intérêts qui ne semblent pas toujours liés à l'intérêt général, le projet de nouvelle gendarmerie d'Ornex semble enfin devoir s'achever vers un dénouement heureux. Peu avant les fêtes, le président du SIVOM de l'Est gessien, Max Giriat, par ailleurs maire-adjoint à l'urbanisme à Ornex, procédait en effet à l'acquisition d'une parcelle de près de 9000 m² le long de la rue de Bėjoud, à proximité de l'école des Bois, pour un montant d'un million d'euros. Destinée à remplacer les actuels locaux de la gendarmerie devenue inadaptés, la nouvelle caserne juxtaposera autour d'une placette centrale des bureaux et espaces à vocation administrative ainsi qu'une trentaine de logements promis aux gendarmes et à leurs familles. L'ensemble des travaux, avec l'achat du terrain, est évalué à 7,5 millions d'euros. La construction des nouveaux bâtiments sera financée

à hauteur de 750 000 euros par l'Etat et par la vente des locaux actuels. Un emprunt sera prochainement contracté par le SIVOM et couvert pour partie par les loyers payés à terme par les services de la gendarmerie. Partie intégrante de l'aménagement global du secteur des Charbonnières et de la Courtaraye, la nouvelle gendarmerie sera construite en lieu et place d'un programme de 90 logements initialement envisagés, dans le respect de la haie de chênes classée. Dans ce dossier, essentiel au maintien des services publics présents sur notre territoire, rien n'aura été épargné à la majorité municipale : recours, pétitions, manœuvres politiciennes... Pour que ce projet se concrétise enfin, il aura fallu surmonter bien des obstacles. Et nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui à nos forces de l'ordre que la gendarmerie se fera !

Les membres de la liste « Ornex demain »



► Ne plus être les dindons de la farce

La véhémence avec laquelle des élus de la commune de Ferney-Voltaire ont réagi à notre dernier article sur les finances du conservatoire de musique nous a surpris. Nous avons été menacés d'être traînés en diffamation alors que notre article était étayé par des faits précis et des documents publiquement accessibles. Elle montre également à quel point la gestion économique des affaires municipales reste opaque et clientéliste. Opaque pour le profane car mâtinée d'un vernis comptable dans lequel l'exécutif municipal se complait. Il utilise à l'envie un manque de précision sur l'utilisation des sommes allouées se traduisant, par exemple, par l'incapacité d'évaluer précisément les effets de la taxe d'aménagement majorée. Cette absence de transparence permet à la majorité de satisfaire à loisir ses désirs sans rendre de compte à personne. Au cours des trois derniers mois, ces questions ont été d'actualité à chaque conseil municipal. Depuis l'incapacité du Maire et des Services à nous donner le prix de revient réel d'un repas en cantine scolaire aux conséquences financières inconnues du transfert de la

gestion de l'eau pluviale à la CCPG et une récente délibération modificative financière de plus de 100 000 €. Ces approximations et omissions ne permettent pas de mener le débat librement. Comment discuter d'une éventuelle baisse ou hausse d'impôts sans transparence financière ? Comment parler de choix politique si une part essentielle du débat est systématiquement occultée ? Alors qu'une majorité d'habitants de la commune va être exonérée de la taxe d'habitation, que notre liberté d'action va devenir tributaire de l'État, il devient essentiel que chaque centime dépensé le soit dans la plus grande clarté. Ne vous y trompez pas, c'est un appel à une révolution dans la gestion des deniers publics que nous devons réaliser. Nous lutterons pour que le débat budgétaire de 2018 en soit une étape majeure afin que chacun d'entre nous ne se considère plus comme le dindon de la farce.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2018.

Les élus de l'opposition : Jacques Mercier, Christa Folger, Jacques-Antoine Duret, Bruno Leray, Joëlle Dazin.

► Recensement de la population

Prévu dans notre commune du 18 janvier au 17 février 2018, le prochain recensement est essentiel pour adapter les services publics aux besoins de la population. Utile, simple et sûr, le recensement est l'affaire de tous.

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant en France suivant une répartition établie par commune. De ces chiffres découle la participation financière de l'État aux budgets communaux, la fixation du nombre de conseillers municipaux, ou encore le nombre de pharmacies sur notre territoire. En permettant de qualifier et de quantifier les évolutions démographiques, le recensement permet aussi d'ajuster l'action publique, qu'il s'agisse de l'ouverture de crèches, de la construction d'écoles ou du développement des transports en commun.

C'est simple

Un agent recenseur, muni d'une accréditation en bonne et due forme, recruté par la mairie d'Ornex se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases

de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement sur internet : c'est encore plus simple !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



► Cambriolages : soyez vigilants !

Depuis quelques mois, on constate une recrudescence des cambriolages sur la commune. Les gendarmes sont à pied d'œuvre pour lutter contre cette délinquance, mais chacun peut contribuer, avec des habitudes simples à diminuer le risque :

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues)
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux...)
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur
- Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée
- Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs...
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique...)
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion.

► Les sapeurs-pompiers recherchent des volontaires

Créé en 1875, le Centre de première intervention (CPI) d'Ornex assure toute l'année, et sur la base du volontariat, les indispensables premiers secours aux accidentés et aux personnes en situation d'urgence. **Située dans les locaux attenants à la mairie, la caserne compte actuellement 11 pompiers volontaires et assure quelque 150 interventions annuelles.**

Formant une équipe soudée et dévouée, les pompiers volontaires d'Ornex incarnent des valeurs fondamentales comme le dépassement de soi, la cohésion de groupe, le courage. Aujourd'hui menacé de fermeture, conséquence d'une importante diminution de ses effectifs, le Centre de première intervention est à la recherche de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Bonne nouvelle, un jeune sapeur-pompier (JSP) va bientôt rejoindre la brigade après l'obtention de son certificat. N'hésitez pas à suivre son exemple !



Vous avez plus de 16 ans et vous souhaitez vous investir dans une action citoyenne et solidaire ? Rejoignez les sapeurs-pompiers d'Ornex.

► Pour tout renseignement, contactez le lieutenant Michel Gallet au 04 50 40 97 52.

► Portrait d'un jeune Ornésien, champion de jiu-jitsu

Necati Uluc pratique le jiu-jitsu depuis son plus jeune âge. Passionné par ce sport et du haut de ses seulement 16 ans, il s'exerce de façon professionnelle pour préparer les compétitions. Il s'est déjà mesuré aux meilleurs de sa catégorie pendant les championnats d'Europe au Portugal, en Italie et à Lisbonne, montant plusieurs fois sur le podium.

Il a tout récemment participé au championnat du monde junior jiu-jitsu « no gi » (sans kimono) en décembre 2017 à Los Angeles, durant lequel il a décroché une médaille d'or dans la catégorie super-lourd et la troisième place dans la catégorie absolue (tous les poids confondus).

Le jiu-jitsu, littéralement « art de la souplesse », est un art martial japonais qui regroupe des techniques de combat qui furent développées par les samourais.

Passion, persévérance et travail sont les maîtres-mots qui animent le quotidien de Necati. Il s'entraîne en général trois jours par semaine. Cependant, quelques mois avant le championnat, il intensifie la préparation et enchaîne tous les jours musculation, vélo, lutte, course à pied, sous la houlette de son entraîneur.



Le jeune homme n'en oublie pas moins ses études, déjà naturellement tri-lingue (portugais, turc, français), il suit des cours de langue. En Septembre 2018, il intégrera un cursus professionnel en trois ans pour devenir instructeur de fitness ou coach sportif et ainsi faire de sa passion son futur métier. Il souhaite bien sûr continuer en parallèle les compétitions avec le soutien de son équipe. Les arts martiaux lui ont enseigné une belle philosophie de vie alliant courage et respect ; un bel exemple de la jeunesse ornésienne.

► Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns et les mobilités douces

La communauté de communes du pays de Gex (CCPG) partage, avec les communes, la responsabilité d'organiser les mobilités douces sur le territoire. Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns sont particulièrement concernées par les projets de pistes cyclables.

À l'heure où le bus à haut de niveau de service (BHNS) arrive, où le nombre de véhicules ne cesse d'augmenter dans le Pays de Gex, les mobilités douces sont une alternative réelle à la voiture. La démocratisation du vélo électrique contribue à cet essor, et les collectivités doivent offrir aux usagers les cheminements adaptés à la circulation cycliste.

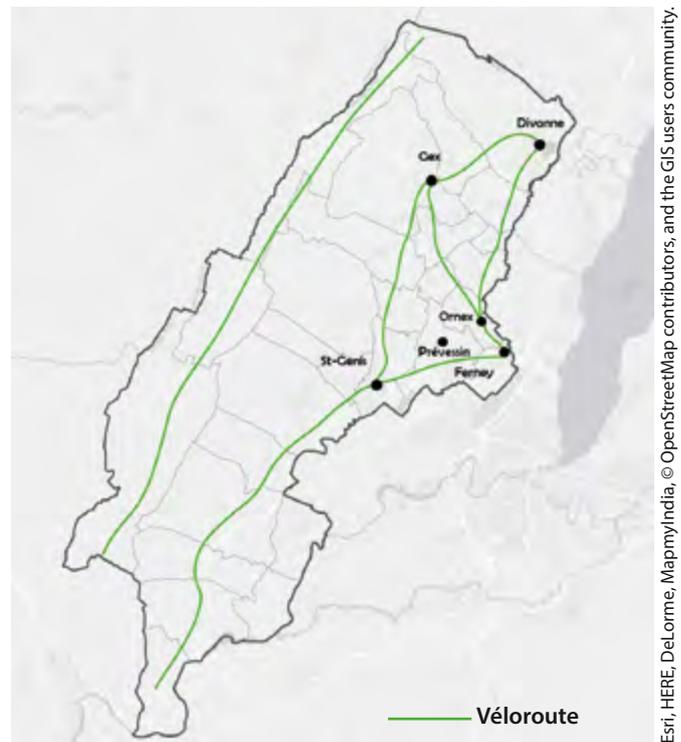
Pour ce faire, la CCPG a commencé, fin 2017, la construction de la véloroute reliant Gex à Ferney-Voltaire. Les travaux débutent à Ornex, viendra ensuite la liaison Maconnex-Divonne-les-Bains passant par Versonnex, Sauvergnay et Grilly et qui concernera également Ornex. Côté Ferney-Voltaire, la véloroute passera par le lycée international et le chemin du Gué pour rejoindre la grande douane de Ferney-Voltaire. Ces pistes cyclables portées par l'intercommunalité constituent l'arrête dorsale du réseau de mobilités douces.

Il appartient à chaque commune de relier son réseau secondaire à la véloroute. Dans cette optique, les trois communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns ont des projets pour développer les pistes existantes.

Des projets concertés entre les communes sont en cours

Les communes d'Ornex et de Prévessin-Moëns travaillent ensemble, avec pour objectif une échéance de deux ans, sur la réalisation des pistes cyclables de la route de Moëns traversant les deux communes, mais aussi sur celle allant de Villard (Ornex) à Brétigny (Prévessin-Moëns). Une voie cyclable relie déjà le collège de Prévessin-Moëns au chemin des Tattes (Ornex).

- **Ornex** : de la place de l'Église, en passant par la rue du champ Colomb, jusqu'à la véloroute ; du rond-point de Moëns à la véloroute en passant par la rue du Général de Prez et la rue de la Feuillatière.
- **Prévessin-Moëns** : du chemin Jacob jusqu'au parc du Château ; sur la promenade de la Gotaz ; pour le pédibus jusqu'à l'école ALICE ; un cheminement sécurisé reliant le chemin des Tattes et la promenade de



Esri, HERE, DeLorme, MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS users community.

Pour tout renseignement sur les pistes cyclables, vous pouvez contacter chacune des communes concernées, mais également l'association Apicy (Association des piétons et cyclistes du Pays de Gex : info@apicy.fr - www.apicy.fr), qui dispose de renseignements précis, issus des pratiques quotidiennes des usagers.

la Manchette à Vesegnin ; du chemin des Hautins au chemin de la Ravoire ; le long du chemin des Hautins ; du chemin des Pugins à la Bretonnière.

- **Ferney-Voltaire** : de la statue du Bisou au giratoire du Bois candide ; un cheminement doux allant de l'est à l'ouest de Ferney-Voltaire en reliant la Planche brûlée au centre-ville ; l'accord bilatéral entre la commune de Bellevue en Suisse et Ferney-Voltaire pour développer une extension de la vélo-route entre le chemin du Gué et l'étang de Collovrex en direction de la plage du Gitana et du lac Léman.

Au-delà de nos trois communes, des cheminements sont en projets, entre Saint-Genis-Pouilly et Annemasse, par des passages au-dessus des voies du Ceva (Cornavin, Eaux-Vives, Annemasse).

MAIRIE

45, rue de Béjoud - 01210 Ornex

Tél. 04 50 40 59 40

mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
- Mardi : 14h - 18h (fermée le mardi matin).

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire européen

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS **04 50 40 66 84**
Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

Services sociaux

• **ASSISTANTE SOCIALE**

Sur rendez-vous

04 50 40 73 41

• **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**

789, avenue de Vessy - Ornex

04 50 42 89 87

Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

• **POINT D'ACCÈS AU DROIT**

148, rue du Commerce - 01170 Gex

04 50 41 35 86

• **CAF DE L'AIN**

0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Collecte des déchets sur la commune

- **Lundi matin** : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.
- **Mardi matin** : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchetteries

• **Saint-Genis-Pouilly** : **04 50 42 09 41**

• **Versonnex** : **04 50 42 74 74**

Horaires d'ouverture d'hiver (de novembre à février) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 8h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants** : **04 50 20 65 86**

• **Collecte** :

AGCR - St-Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**

Croix-Rouge - Prévessin-Moëns : **04 50 42 40 35**

Emmaüs - Annemasse : **04 50 39 34 96**

Multi-accueil

• **LA FARANDOLE**

1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire

04 50 56 50 87

• **LES PETITS ÉLECTRONS**

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns

04 50 40 08 46

• **LES P'TITS GALLOPINS** (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex

04 50 99 94 38

Médical et paramédical sur la commune

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

D^r Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex

04 50 40 42 41

D^r Claudie Thiry - 755, rue de Genève

04 50 40 10 40

• **DENTISTES**

D^r Merchad Elmi et D^r Amandine Assi Kacou

33, rue de Villard

04 50 40 40 26

• **OSTÉOPATHE**

Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève

06 52 04 31 26

• **ÉTIOPATHE**

Charlène Lacroix - Les Arcades d'Ornex

04 50 40 65 73

• **PSYCHOLOGUES**

Michelle Jourdan

06 85 14 98 29

Natalya Slobodina-Demunck

755, rue de Genève

06 68 15 88 99

• **PHARMACIE DES ARCADES**

D^r Sophie Delorme Duret

04 50 40 53 86

• **PHARMACIE DE GARDE**

3237

• **INFIRMIÈRES**

Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève

04 50 99 95 45

Permanence sans RDV : du lundi au vendredi de 14h à 15h.

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

29/07/2017 : Ayanna KEMAL

25/08/2017 : Zélie BOULAS VUILLEMET

29/08/2017 : Elyna GRIGNOLA

02/11/2017 : Ilyana AYUB

19/11/2017 : Alexander RUSSELL

24/11/2017 : Hailey STEINER

25/11/2017 : Violeta NEUSSER RIVEROS

01/12/2017 : Mya CONTI

Toutes nos félicitations aux mariés

30/09/2017 : Lorène GAILLY et Élie TRAFFEY

02/12/2017 : Audrey ODERMATT et Angelo PARACHINI

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

29/09/2017 : Pierre, Claude, Louis JOHANNIN

17/11/2017 : Monique, Marie DECHANDON, née VARLOUD

25/11/2017 : Pierre, François, Alexandre ROUXEL

★ *Matinée verte et foire gratuite*

DIMANCHE 25 MARS, DE 9H30 À 18H

Les Ornésiens sont invités à participer au grand nettoyage de printemps de la commune. Rendez-vous le 25 mars à 9h30 à la salle René Lavergne pour s'équiper avant de partir en mission de nettoyage par groupes. Participez également au recyclage malin avec la foire gratuite organisée à la salle René Lavergne, en partenariat avec le Sidefage. Le matin de 9h30 à 12h, venez déposer vos objets peu encombrants et en bon état et, l'après-midi de 14h à 18h, emportez gratuitement ce qui vous fait plaisir.



► *Concours photo*

« *Ornex au fil des saisons* »

Jusqu'au 15 juillet

Valorisez le patrimoine naturel et historique de votre commune au fil des saisons. Quatre photos maximum par participant (une pour chaque saison)! Ce concours est gratuit et s'adresse aux amateurs, habitants ou non de la commune, enfants à partir de 7 ans. Inscrivez-vous et envoyez vos photos à communication@ornex.fr avant le 15 juillet.

Toutes les informations et le règlement du concours à consulter sur www.ornex.fr

► **Soirée Harry Potter par le Sou de l'école des Bois**
Jeudi 1^{er} février

Le sou de l'école des Bois organise une soirée Harry Potter le jeudi 1^{er} février à l'école des Bois, de 17h à 21h.

Rens. : souesbois@gmail.com

En Bref



► **Exposition Meccano**
Samedi 10 mars

La seconde exposition Meccano aura lieu le samedi 10 mars 2018 de 10h à 18h dans la salle René-Lavergne.

Avec la participation d'une dizaine de constructeurs

du CAM (Club des Amis du Meccano) et la présentation de modèles réalisés par des élèves des écoles d'Ornex.

Buvette et petite restauration organisées par l'Amicale des Pompiers d'Ornex.

Renseignements : Marc Jutin, c.m.jutin@wanadoo.fr

► **Carnaval de l'école des Bois**
Vendredi 30 mars

Le défilé costumé et la mise à feu de Monsieur Hiver auront lieu le vendredi 30 mars 2018. Entre 14h à 23h, les participants profiteront également de la buvette et petite restauration.

► **Vide-greniers**
par le Sou de l'école des Bois
Dimanche 29 avril

Le Sou de l'école des Bois organise son traditionnel vide-greniers le dimanche 29 avril à l'école des Bois, de 9h à 17h.

Renseignements : souesbois@gmail.com

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Isabelle GOUDET, Laëtitia DOUILLIEZ, Cathy BIOLAY.

Crédit photographique :

Mairie d'Ornex, Laëtitia DOUILLIEZ, J.J. BAUSWEIN, famille ULUC.

Responsables de publication :

• **Directeur :** Jean-François OBEZ, Maire et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.

• **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint et Mélissa GAY.